

Initiatives parlementaires

suffisamment accès aux méthodes de contraception ni aux services de planification des naissances. C'est plutôt étrange dans un pays industrialisé comme le Canada.

Certains supposent que tout va bien parce que le Canada accuse un faible taux de fécondité. Plus de 66 000 avortements sont pratiqués chaque année au Canada et une bonne partie des souffrances que supposent la prise d'une décision aussi terrible pourraient être évitées si l'on avait accès à des méthodes de contraception et à des renseignements sur le planning des naissances.

Il est bien connu à la Chambre que je favorise nettement le droit de la femme à choisir librement. Ce droit suppose qu'elle soit bien renseignée sur les méthodes de planification des naissances. Personne ne souhaite une grossesse non planifiée ou non désirée ni devoir décider de recourir ou non à l'avortement.

Grossesse-Secours constitue l'une des rares sources d'information en ce qui a trait à la planification familiale. Cet organisme attire les jeunes femmes en leur promettant un test de grossesse gratuit et un service de counseling confidentiel. Puis, on les inonde de propagande contre l'avortement. On ne peut pas se contenter d'offrir seulement des sources d'information comme celle-là aux femmes. Un manque d'information en matière reproductive n'entraîne pas l'abstinence, mais des grossesses non désirées et des avortements.

Les catholiques affichent le plus haut taux d'avortement de tous les groupes religieux reconnus de notre société. Tout le monde a le droit d'être bien informé au sujet de son propre corps. Ce qui est immoral, c'est de mentir aux gens, de les induire en erreur ou de les empêcher de se renseigner. Ce n'est qu'en 1969 qu'on a pu légalement commencer à publier au Canada de l'information sur le contrôle des naissances et c'est peut-être en partie à cause de cela que le Canada tire tellement de l'arrière dans ce domaine.

Nous sommes nombreux à avoir grandi dans le silence en ce qui concerne ces questions et certains estiment que tout le monde est déjà suffisamment informé des méthodes de contraception.

Selon une étude menée par le Centre des sciences de la santé, de Winnipeg, le taux de grossesse chez les adolescentes est cinq fois plus élevé au Canada que dans les Pays-Bas et de trois à quatre fois plus élevé qu'en Scandinavie, où les méthodes de contraception sont enseignées à l'école et facilement accessibles à tous.

• (1710)

Vingt-six p. 100 des élèves de 9^e année et plus de la moitié des élèves de 11^e année au Canada ont des relations sexuelles. C'est ça la réalité.

Une étude effectuée en 1988 a révélé que la majorité de ces jeunes filles n'emploient pas régulièrement de moyen de contraception. Elles voient la grossesse comme une chose qui ne peut pas leur arriver. Plus de 66 000 avortements sont pratiqués au Canada chaque année. La plupart de ces avortements pourraient être évités si l'information sur la planification des naissances était plus accessible.

Nos enfants font leur apprentissage de la sexualité à la télévision et au cinéma, où les comédiens ne s'arrêtent pas pour prendre des mesures contraceptives, car la contraception ne fait pas partie du script. Nos enfants font leur apprentissage par la pornographie. Ils apprennent des rôles et des comportements destructeurs. Ils apprennent des faussetés au sujet de leur corps et de leur valeur en tant qu'êtres humains.

Les grossesses non désirées peuvent avoir de graves conséquences: la pauvreté, la misère, la criminalité et une hausse du coût des soins de santé à cause du nombre accru d'avortements. Ce n'est pas une affaire banale; c'est un problème national.

Depuis que le Sénat a rejeté le projet de loi sur l'avortement l'an dernier, il n'y a eu aucun progrès dans ce domaine. La motion que je présente aujourd'hui vise à combler cette grave lacune dans notre société.

Le gouvernement a dit que la planification des naissances était une question qui lui tenait beaucoup à coeur, mais n'a pris aucune mesure à cet égard sur le plan législatif. Cette motion donne au gouvernement et à tous les députés l'occasion de s'exprimer sur une question si importante pour la société canadienne.

Tous les éléments que j'ai mentionnés dans la motion relèvent du gouvernement fédéral. Il a déjà joué un rôle dans ce domaine. Ce qui est dommage dans toute cette situation, c'est que ce rôle ne fait que diminuer depuis plus d'une décennie. L'accès à l'information sur la planification des naissances est très inégal d'un bout à l'autre du pays. Le gouvernement libéral précédent a commencé à réduire les fonds affectés à la planification des naissances, qui sont passés de 627 000 \$ en 1977 à 237 000 \$ en 1984, année où les libéraux ont été défaits aux élections.